



**LA PARTICIPATION À L'ÉLECTION PROVINCIALE DE 2019 :
UNE ENQUÊTE AUPRÈS DES VOTANTS ET DES ABSTENTIONNISTES**

Le 24 mars 2020

Préparé pour :
Élections Manitoba

Sommaire

Élections Manitoba a retenu les services de l'entreprise PRA Inc. pour réaliser une étude sur la participation à l'élection provinciale de septembre 2019. PRA a mené une enquête auprès de deux groupes de Manitobains : ceux qui ont voté et ceux qui n'ont pas voté à cette élection.

PRA avait effectué une enquête semblable pour Élections Manitoba après les élections de 2016, 2011, 2007 et 2003, et ces enquêtes antérieures ont servi de fondement à la méthode utilisée en 2019. Pour la présente étude, PRA a mené une enquête auprès d'un échantillon aléatoire d'adultes manitobains qui avaient le droit de voter et qui ont effectivement voté (n=464), ainsi que d'autres qui n'ont pas voté (n=336) à l'élection provinciale de 2019. L'enquête auprès de personnes qui avaient le droit de voter, mais qui ont choisi de ne pas exercer ce droit (les « abstentionnistes ») a été réalisée selon un mode mixte – une enquête téléphonique a eu lieu auprès d'un échantillon aléatoire et a été complétée par une enquête effectuée en ligne dans le cadre d'un panel.¹

Caractéristiques des votants et des abstentionnistes

Les caractéristiques communes entre votants et abstentionnistes ont été nombreuses. Toutefois, les abstentionnistes étaient en général plus jeunes. Ils étaient aussi plus susceptibles que les votants d'appartenir à des ménages dont d'autres membres n'ont pas voté.

Les abstentionnistes se répartissaient généralement en deux catégories : les abstentionnistes systématiques et les abstentionnistes intermittents. Les premiers n'ont pas voté à l'élection provinciale de 2019 et s'étaient aussi abstenus d'aller aux urnes à l'élection fédérale de 2019, à l'élection municipale de 2018 et à l'élection provinciale de 2016. Plus de 1 abstentionniste sur 3 appartenait à cette catégorie. Les abstentionnistes intermittents (quasiment 2 abstentionnistes sur 3) n'ont pas voté à l'élection provinciale de 2019, mais ont pris part à au moins une des trois élections récentes. Comme en témoigne leur comportement antérieur, la plupart des abstentionnistes étaient des votants intermittents. De fait, sur le nombre total d'abstentionnistes, environ 7 sur 10 ont dit qu'ils voteraient très ou assez probablement à la prochaine élection provinciale, même s'ils n'étaient qu'environ 4 sur 10 à déclarer qu'ils le feraient très probablement.

Environ 1 électeur admissible sur 6 était un abstentionniste permanent, c'est-à-dire une personne qui ne vote tout simplement pas. Cette proportion est en hausse par rapport à 2016, où 1 électeur admissible sur 8 était considéré abstentionniste permanent. Cela montre que le terme « abstentionniste permanent » est trompeur. Même s'il s'agit du groupe le moins susceptible de voter et de voir une utilité à exercer ce droit, sa composition n'est pas permanente et bon nombre de ces abstentionnistes voteront si la situation les y encourage. De fait, de nombreux jeunes abstentionnistes ont indiqué qu'ils voteraient à l'avenir. Ils seront toutefois remplacés (du moins pendant un certain temps) par de nouveaux jeunes abstentionnistes.

Les votants à l'élection provinciale de 2019 ont généralement été constants dans leur comportement. Ainsi, parmi ceux qui ont voté à l'élection provinciale de 2019, environ 3 sur 4 s'étaient également rendus aux urnes à chacune des trois élections antérieures. Presque tous les votants (94 %) ont déclaré qu'ils exerceraient très probablement leur droit de vote à la prochaine élection provinciale.

¹ Échantillon aléatoire de 613 abstentionnistes, auxquels se sont ajoutés 187 abstentionnistes provenant du panel manitobain de PRA.

Comme cela a été mentionné, les abstentionnistes venaient plus souvent de ménages comptant d'autres électeurs admissibles n'ayant pas non plus voté à l'élection de 2019. Plus de 1 abstentionniste sur 3 a déclaré que tous les autres membres admissibles de son ménage avaient voté. En comparaison, presque 9 votants sur 10 ont dit que tous les autres membres admissibles de leur ménage avaient voté. Cela semble indiquer que le comportement d'une personne dans un ménage lorsqu'il s'agit de voter pourrait influencer celui des autres. Par exemple, un membre d'un ménage pour qui le fait de voter est important pourrait inciter les autres dans le ménage à voter. Inversement, un membre qui s'abstient de voter pourrait conforter les autres dans leur décision de ne pas voter.

Raisons de voter ou de ne pas voter

Les votants ont spontanément donné deux raisons principales pour lesquelles ils vont voter : l'importance de l'acte lui-même et le résultat du vote. Les raisons de voter les plus couramment données par les répondants étaient d'ordre philosophique : elles se rapportaient à l'importance qu'accorde l'électeur à l'acte de voter. Certains répondants estimaient qu'il s'agissait d'un devoir ou d'une responsabilité (30 %), tandis que d'autres y ont vu un « droit » ou un « privilège » dont le non-exercice risque d'entraîner la fin de la démocratie (25 %). Pour beaucoup d'autres, voter est une façon d'opérer un changement ou d'obtenir un résultat souhaité. Ils votent pour appuyer ou contrer un candidat ou un parti (12 %), pour favoriser un changement (8 %) ou pour choisir le gouvernement (4 %). Ils veulent avoir leur mot à dire dans l'élection (12 %) ou ils ont affirmé que l'acte de voter leur donnait le « droit » de se plaindre du gouvernement (6 %).

Les raisons avancées par les abstentionnistes pour ne pas avoir voté en 2019 se répartissent dans trois catégories principales :

- ▶ la *distraction* – les raisons laissent entendre qu'ils voulaient voter, mais qu'ils se trouvaient hors de la ville (13 %), qu'ils étaient trop occupés ou devaient travailler (12 %), qu'ils étaient malades (8 %) ou qu'ils ont tout simplement oublié (3 %);
- ▶ la *dissociation* – les raisons laissent entendre qu'ils n'avaient pas l'intention de voter parce qu'ils ne faisaient pas confiance aux candidats ou n'aimaient pas les choix offerts (25 %), que l'issue du scrutin était déjà déterminée (6 %), qu'ils ne savaient pas pour qui voter (4 %) ou qu'ils n'étaient pas intéressés et ne voulaient pas se donner la peine d'aller voter (3 %);
- ▶ le *déplacement* – les raisons laissent entendre qu'ils voulaient voter, mais n'ont pas été en mesure de le faire à cause de problèmes techniques ou administratifs, dont le fait qu'ils n'étaient pas inscrits sur la liste électorale ou n'avaient pas les pièces d'identité nécessaires (4 %) ou que les centres de scrutin avaient fermé trop tôt (3 %) ou étaient trop éloignés (2 %).

Nous avons demandé aux abstentionnistes d'indiquer l'importance de huit raisons dans leur décision de ne pas voter. Les raisons les plus importantes ont été celles-ci : *leur vote n'importait pas* (24 %); *il était trop difficile de choisir entre les partis ou candidats qui briguaient les suffrages* (24 %), *ils n'en savaient pas assez sur les partis, les politiques ou les candidats* (23 %); *ils étaient trop occupés* (21 %). Pour plus de 1 abstentionniste sur 4, aucune de ces huit raisons n'était très importante dans leur décision de ne pas voter.

Beaucoup d'abstentionnistes ont besoin d'une motivation pour voter. Tandis que 8 personnes sur 10 ayant voté lors du scrutin de 2019 avaient décidé de le faire le jour du

déclenchement des élections, seul 1 abstentionniste sur 4 environ avait pris sa décision de ne pas voter ce même jour. Cela laisse penser que la majorité des abstentionnistes ont eu l'intention de voter, mais ont décidé de ne pas le faire à mesure que la campagne a progressé. Si bon nombre d'entre eux ont pris la décision de ne pas voter un certain temps après le déclenchement des élections, près de 3 abstentionnistes sur 10 l'ont prise seulement le jour du scrutin.

Comme indiqué plus haut, beaucoup n'ont pas voté parce qu'ils ne s'estimaient pas assez renseignés. Cela découle en partie du fait que les abstentionnistes ont été moins enclins que les votants à suivre de près les élections provinciales de 2019. De fait, plus de 4 abstentionnistes sur 10 ont dit ne pas avoir suivi les élections de près, alors que plus de 8 votants sur 10 ont déclaré le contraire (c'est-à-dire qu'ils ont suivi la campagne au moins d'assez près). Même s'ils n'ont pas suivi les élections de près, plus de 6 abstentionnistes sur 10 ont dit être assez ou très renseignés sur les politiques et les plateformes des partis. Cela semble indiquer que certains abstentionnistes pensent qu'il n'est pas nécessaire de suivre les élections pour connaître les plateformes des partis. Autrement dit, ils ont peut-être l'impression que rien ne change d'une élection à une autre ou que les plateformes des partis concurrents se ressemblent. Les votants ont suivi les élections de plus près, 9 votants sur 10 ayant déclaré être très ou assez renseignés sur les plateformes des partis.

Incitations à voter ou à ne pas voter

Qu'ils aient voté ou non à l'élection provinciale de 2019, la plupart des répondants ont dit qu'il était important de voter. Plus de 9 votants sur 10 ont déclaré que c'était très important ou essentiel, et 2 abstentionnistes sur 3 étaient du même avis. Seul 1 abstentionniste sur 10 a indiqué qu'il n'était pas important que les gens votent.

Les raisons pour lesquelles les abstentionnistes pensent qu'il est important de voter étaient semblables à celles que les votants ont données pour expliquer pourquoi ils sont allés aux urnes en 2019 : le vote a une incidence sur les résultats, et l'acte lui-même est important. Environ 1 répondant sur 4 (votants et abstentionnistes confondus) a déclaré que voter donne à la personne une voix au chapitre ou lui permet d'exprimer son opinion sur la façon dont les choses se font. Parmi les autres raisons communément citées indifféremment par les votants et les abstentionnistes figuraient les suivantes : cela permet à la majorité de se faire entendre; c'est une façon d'appuyer ou de contrer un parti ou un candidat; c'est le seul moyen de faire changer les choses. Les votants sont aussi susceptibles que les abstentionnistes de citer des raisons philosophiques pour décrire l'importance du vote. Par exemple, les votants (22 %) comme les abstentionnistes (16 %) ont déclaré qu'il était important de voter parce que c'est un droit que chacun doit exercer afin de protéger la démocratie, et un grand nombre de votants (10 %) et d'abstentionnistes (3 %) ont indiqué que voter est un devoir ou une responsabilité.

Quand on leur a posé directement la question, les abstentionnistes ont eu moins tendance à convenir qu'*aller aux urnes est un devoir qui incombe à chaque Manitobain en sa qualité de bon citoyen*. Pourtant, environ la moitié des abstentionnistes ont fortement souscrit à cet énoncé (comparativement à près de 9 répondants ayant voté sur 10).

D'autres facteurs ont influé sur la décision de ne pas voter. Les abstentionnistes (45 %) ont été légèrement plus enclins que les votants (32 %) à être fortement d'accord avec l'énoncé selon lequel *si les gens ne votent pas, c'est parce que le système ne fonctionne pas*. Toutefois, les

abstentionnistes (33 %) ont été bien plus nombreux que les votants (14 %) à convenir sans réserve *qu'il n'y a pas de parti politique au Manitoba avec lequel ils sont vraiment d'accord* et *qu'aucun des partis politiques inscrits à la dernière élection provinciale n'avait de plan visant à s'attaquer aux questions importantes pour eux* (32 % des abstentionnistes contre 17 % des votants). Les abstentionnistes (25 %) ont eu plus tendance que les votants (14 %) à soutenir fortement que *leur vote ne comptait pas vraiment dans la circonscription électorale* ou *lors d'une élection provinciale* (22 % des abstentionnistes contre 9 % des votants). D'autre part, les abstentionnistes ont été plus nombreux que les votants à convenir sans réserve que, *de manière générale, le résultat d'une élection provinciale n'avait aucune incidence directe sur eux* (22 % des abstentionnistes contre 10 % des votants).

La plupart des répondants ont déclaré que l'exercice du droit de vote doit être encouragé, bien que les votants aient été plus portés que les abstentionnistes à être fortement d'accord. Pour les votants, cela commence par les parents, environ 9 sur 10 convenant fortement que *les parents devraient inculquer l'importance de voter à leurs enfants*. Beaucoup moins d'abstentionnistes, mais une majorité d'entre eux tout de même (6 sur 10), étaient fortement d'accord avec cet énoncé. La majorité des votants (67 %) et des abstentionnistes (54 %) ont également déclaré être fortement d'accord sur le fait que *les écoles devraient faire plus pour enseigner aux enfants les avantages de voter et de participer à la vie politique*.

La grande majorité des répondants, autant les votants que les abstentionnistes, accepteraient qu'Élections Manitoba encourage les Manitobains à voter en expliquant pourquoi leur vote compte, pourquoi il est important de voter et quelles sont les conséquences si la population ne vote pas. Plus de 8 abstentionnistes sur 10 appuieraient une telle initiative, du moins dans une certaine mesure, et la moitié d'entre eux l'appuieraient fortement. Du côté des votants, plus de 9 sur 10 l'appuieraient, dont plus de 8 sur 10, fortement.

Comme on l'a vu plus haut, la plupart des abstentionnistes ont reconnu qu'il était important de voter. Quand on leur a demandé ce qui aurait pu les inciter à le faire à l'élection provinciale de 2019, les répondants n'ont généralement pas proposé de solution simple. Il faudrait que la perception que les abstentionnistes ont des candidats et des partis change; autrement dit, il faudrait qu'ils surmontent les obstacles qui, à l'origine, causent leur dissociation du processus. Environ 1 répondant sur 5 affirme qu'il aurait été encouragé à voter s'il avait eu davantage confiance dans les candidats. D'autres ont indiqué qu'ils auraient été plus susceptibles de voter si les enjeux avaient été importants pour eux (6 %) ou si le résultat ne leur avait pas semblé prédéterminé (4 %). Certains ont laissé entendre qu'ils auraient été incités à voter si le centre de scrutin avait été plus facilement accessible (7 %), si le scrutin avait été tenu un jour plus opportun (6 %) ou si d'autres modes de scrutin avaient été en place (p. ex., Internet – 3 %). Environ 1 abstentionniste sur 3 a indiqué que rien n'aurait pu l'inciter à voter, ou qu'il ne voyait pas ce qui aurait pu l'amener à le faire.

La plupart des votants (83 %) et des abstentionnistes (64 %) étaient au moins assez satisfaits du système électoral actuel; parmi eux, 16 % des abstentionnistes et 35 % des votants en étaient très satisfaits. De fait, plus de 1 abstentionniste sur 4 a indiqué qu'il n'était pas satisfait du système actuel, et plus de 1 sur 10 (14 %) a déclaré que le système actuel le décourageait de voter. Environ la moitié des abstentionnistes indiquent qu'ils seraient plus enclins à voter si l'on adoptait un système électoral de représentation proportionnelle, mais seulement 1 sur 6 le serait

beaucoup plus.

Ces abstentionnistes ont affirmé que le fait de pouvoir plus facilement exprimer leur suffrage les encouragerait à voter. La plupart des abstentionnistes (55 %) ont dit qu'ils seraient plus enclins ou beaucoup plus enclins à voter s'ils pouvaient le faire en ligne. De même, une faible majorité de votants (52 %) seraient au moins assez enclins à voter en ligne, si ce mode était offert lors de la prochaine élection provinciale. Il est intéressant de noter que les votants actuels (83 %) étaient plus enclins à s'inquiéter du vote en ligne que les abstentionnistes (60 %). L'intégrité du vote (p. ex., sécurité, fraude) a été la préoccupation la plus courante et spontanément citée aussi bien par les votants (47 %) que les abstentionnistes (34 %).

Conclusion

Cette enquête confirme ce que nous avons constaté dans les enquêtes précédentes : la plupart des abstentionnistes manitobains estiment qu'il est très important que la population vote dans l'ensemble, mais qu'il n'est pas si important qu'eux-mêmes le fassent personnellement.

Comparativement aux élections provinciales passées, la participation au scrutin a chuté spectaculairement en 2003 et n'a guère remonté dans les quatre élections qui ont suivi. Nous avons postulé dans nos recherches précédentes que la participation devrait reprendre, selon les circonstances, et cela semble en effet avoir été le cas à l'élection fédérale de 2015. Au niveau provincial, la participation aux cinq dernières élections s'est située dans une fourchette de 54 % à 57 %, et cela a encore été le cas en 2019 (55 %).

La composition du groupe des abstentionnistes en général suscite plusieurs inquiétudes. Comme cela a été mentionné ci-avant, les jeunes adultes représentent une forte proportion de ce groupe. D'autres recherches donnent à penser qu'il est tout à fait normal que les jeunes adultes soient représentés d'une façon disproportionnée parmi les abstentionnistes. À mesure que les gens vieillissent, ils assument des responsabilités accrues et sont plus directement touchés par les politiques gouvernementales. Par conséquent, ils s'engagent davantage dans le processus politique et sont plus susceptibles de voter. Il a toutefois été avancé qu'un manque d'engagement dans le processus électoral quand la personne est jeune risque de l'amener à ne jamais voter au cours de sa vie. Ne pas voter à une élection renforce la décision de ne pas voter à la prochaine. Il est à craindre que la conséquence du nombre croissant de jeunes adultes qui ne votent pas soit un plus grand nombre de jeunes adultes qui demeureront abstentionnistes pendant toute leur vie.

Comme le montre cette recherche, la grande majorité des Manitobains est prédisposée à voter, mais pour beaucoup, ce n'est pas une priorité. La plupart des Manitobains (qu'ils aient voté ou non en 2019) croient qu'il est très important, voire essentiel, de voter. La plupart conviennent aussi que voter est le devoir d'un bon citoyen. Et, si on le leur demande, la plupart des répondants abstentionnistes diraient probablement qu'ils sont de bons citoyens. Bien qu'ils aient négligé de voter, beaucoup pensent probablement que leur abstention a été une anomalie. En d'autres mots, ils considèrent leur intention de voter comme presque aussi valable que l'acte même. Il est probable, de leur point de vue, que l'issue des élections aide à renforcer leur décision, puisque les résultats n'auraient pas changé s'ils avaient voté.

Les futures recherches auprès des abstentionnistes feront face à plusieurs défis. Nous recommandons la modification de l'enquête auprès des abstentionnistes en l'orientant

vers un mode mixte fondé sur des méthodes diverses pour constituer un échantillon de 400 abstentionnistes. Cela pourrait toujours inclure une enquête téléphonique auprès d'un échantillon aléatoire, mais aussi intégrer de la publicité sur les médias sociaux (p. ex., Facebook) et des efforts de recrutement sur les campus. Quelle que soit la méthode, il semblerait que le fait que les abstentionnistes ne sont pas suffisamment motivés pour voter, ils ne sont pas non plus disposés à participer à une enquête sur la participation à l'élection. On devrait donc les inciter à participer. Nous devons moins compter sur leur disposition à participer à une enquête en nous attachant davantage à récompenser leur participation.

Malgré les défis à relever pour encourager les abstentionnistes à participer aux enquêtes, les résultats de la présente semblent représentatifs de la population d'abstentionnistes. Les conclusions de l'enquête sont en effet très semblables à celles des enquêtes faites après les élections provinciales de 2016, 2011, 2007 et 2003, et les comparaisons réalisées au fil du temps laissent penser que les choses n'ont guère changé.